

Journée du 75.
Subvention.

Séance tenante.

Le Conseil municipal, voulant participer au succès de la Journée du 75, vote une somme de Vingt-cinq francs au profit de l'œuvre du Soldat du Front, qui sera prélevée sur l'article des Dépenses imprévues de l'exercice 1915.

Fait et Délibéré à Longueume le jour, mois et an qui suivent.

Jean Léolitte Germain

Le Maire

Laubergon

Secrétaire
H. Roussel